



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction générale du Trésor

# BRÈVES ÉCONOMIQUES Tunisie & Libye

Une publication du SER de Tunis  
Semaine du 4 décembre 2023

LE CHIFFRE A RETENIR

# 1,3 Md TND

Le déficit budgétaire de la Tunisie à septembre 2023

## Tunisie

**L'exécution du budget de l'Etat à septembre 2023 fait état d'un fort ralentissement dans l'exécution des dépenses et d'emprunts extérieurs encore loin des objectifs annuels fixés en loi de finances**

Le ministère des finances a publié [l'exécution du budget de l'Etat](#) pour les neuf premiers mois de l'année 2023. Au terme de cette période, le déficit budgétaire s'est comptablement allégé de 65% pour atteindre 1,3 Md TND contre 3,8 Md TND en septembre 2022, du fait d'une amélioration de la collecte fiscale, mais également d'un fort ralentissement de l'exécution des dépenses. Les recettes de l'Etat ont ainsi augmenté de 9% à 30,8 Md TND grâce à la hausse des recettes fiscales de 9,5% à 28,4 Md TND et des recettes non fiscales passées de 1,4 à 2,1 Md TND. En revanche, les dépenses n'ont augmenté que de 2,5%, et s'élève à 31,8 M TND à fin septembre 2023. Si les charges d'intérêts de la dette ont fortement progressé de 25,8% à 4,1 Md TND, le la masse salariale n'a progressé que de 2,8% à 16,1 Md TND et l'exécution des dépenses d'intervention et de subvention ont reculé de 11,2% à 7,8 Md TND. Par ailleurs, le rapport sur l'exécution du budget de l'Etat à fin septembre 2023 indique que l'Etat n'a réussi à mobiliser pour le moment que 4,1 Md TND d'emprunts extérieurs sur les 10,6 Md TND prévus par la loi de finances rectificative 2023, soit à peine 28%

du montant initialement fixé par la LF 2023 et seulement 39% du montant réévalué par la LFR 2023.

## **Le directeur général de la sécurité sociale au ministère des Affaires sociales annonce la future modification de l'âge du départ à la retraite dans le secteur privé**

Le directeur général de la sécurité sociale au ministère des Affaires sociales, Nader Ajabi, a annoncé le 4 décembre 2023 que la question de la modification de l'âge du départ à la retraite dans le secteur privé a été soumise au ministère et qu'une proposition est en cours d'élaboration. Selon le dirigeant, l'âge en question sera porté à 62 ans au lieu de 60 ans et entrera en vigueur en 2024. Cette décision vise à harmoniser l'âge de la retraite entre le secteur privé et le secteur public suite aux amendements datant de juin 2019 du code de la fonction publique. Toujours selon la déclaration de Nader Ajabi, le régime de retraite de la CNSS fait actuellement l'objet de concertations avec l'UGTT et l'UTICA.

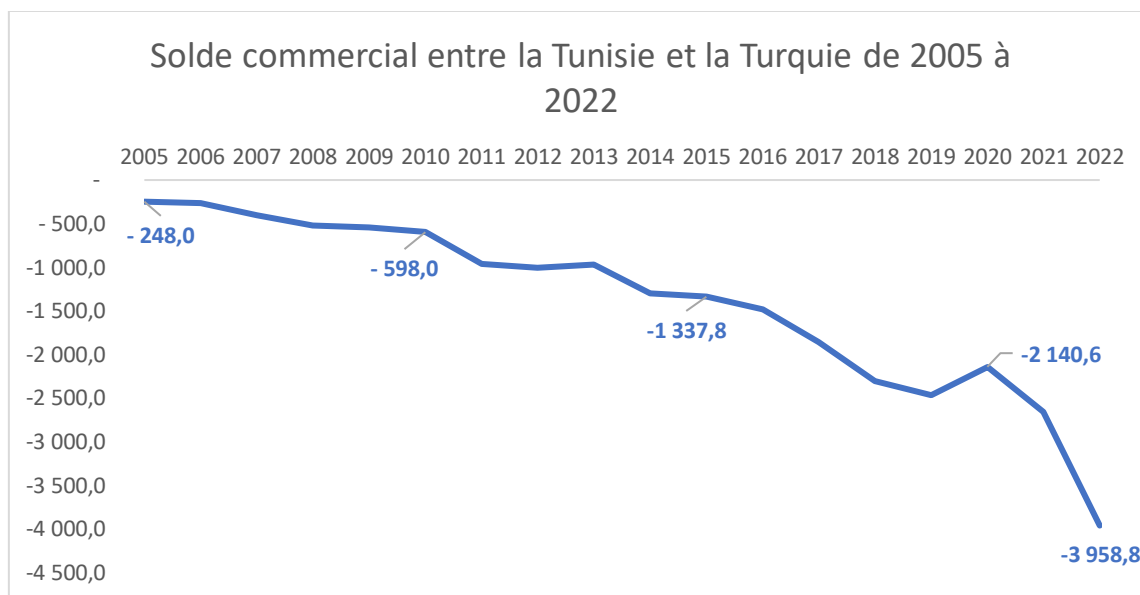
## **Report de la visite du FMI en Tunisie au titre de la rédaction de l'article IV**

La visite du Fonds Monétaire International annoncée par le gouverneur de la Banque Centrale M. El Abassi en octobre dernier et prévue à partir du 5 décembre jusqu'au 17 décembre 2023 a été reportée sin die. Cette mission de consultation devait être effectuée au titre de la rédaction de l'article IV et son objectif était l'examen des performances économiques de la Tunisie. La décision de report résulterait selon la presse tunisienne d'un commun accord entre le bailleur de fonds et l'Etat tunisien. Il intervient dans un contexte géopolitique marqué par le conflit entre Israël et le Hamas et dans une période d'adoption de loi de finances 2024.

## **La Tunisie et la Turquie s'accordent pour réviser leur accord de libre-échange**

La ministre tunisienne du Commerce et du Développement des Exportations, Kalthoum Ben Rejeb et son homologue turc, Omar Bulat, ont signé le 3 décembre à Istanbul la révision de l'accord de libre-échange entre les deux pays. Cet accord, en vigueur depuis 2005, avait pour objectif initial de renforcer la coopération économique des deux pays en favorisant leurs échanges commerciaux, en stimulant les investissements conjoints dans chaque pays, en établissant des conditions équitables de concurrence pour les échanges, et en éliminant des restrictions relatives au commerce des marchandises. En raison de la volonté des autorités tunisiennes de protéger leur industrie nationale et de réduire le déficit commercial de la Tunisie auprès de la Turquie, des discussions avaient été entamées en octobre 2022 pour réviser cet accord. Trois mesures clés ont été conclues à l'issue de ces négociations : (i) une réévaluation des droits de douanes en Tunisie, entre 27% et 37,5% contre 0% actuellement appliqués à une liste spécifique de produits importés de Turquie destinés à la consommation ayant des équivalents fabriqués localement ; (ii) une exonération des droits de douane sur des quotas de produits agricoles tunisiens pour favoriser les exportations tunisiennes vers la Turquie ; (iii) un soutien aux investissements turcs en Tunisie. Les deux pays se sont notamment engagés à mettre en place un forum économique tuniso-turc en 2024 pour présenter des opportunités

d'investissements à la Turquie. Entre 2005 et 2022 les importations de Turquie sont passées de moins de 400 M TND à plus de 5 Md TND. Le déficit s'est accru de près de 250 M TND à près de 4 Md TND de 2005 à 2022 et atteignait 2,8 Md TND sur les 10 premiers mois 2023.



## 22 certificats d'origine ont été délivré par le ministère tunisien du Commerce et du Développement des exportations pour favoriser les exportations tunisiennes en Afrique subsaharienne.

Le ministère du Commerce et du Développement des exportations a délivré 22 certificats d'origine dans le cadre de la mise en œuvre de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf). Ces certificats attestent que les produits exportés sont produits, fabriqués ou transformés en Tunisie et permettront aux entreprises tunisiennes de bénéficier de réductions de droits de douane de la part des autres membres de cette zone de libre-échange : la Tunisie prévoit notamment d'exporter des produits chimiques et agroalimentaires vers le Cameroun et la Tanzanie. Cette mesure intervient dans le cadre de l'Initiative de Commerce Guidé, lancée en octobre 2022 et comprenant 8 pays dont la Tunisie, pour tester l'environnement institutionnel et juridique de la ZLECAf. Pour rappel, cette dernière est composée de 54 Etats membres de l'Union Africaine, est entrée en vigueur en 2019 et a été ratifiée par la Tunisie en août 2020.

## Le constructeur tunisien Wallyscar va commercialiser son premier modèle SUV

Le constructeur tunisien Wallys a annoncé avoir réalisé l'assemblage de la première unité de son nouveau SUV « Wolf ». Il prévoit la production de 180 unités du SUV en 2024, soit 40% de sa production totale. Cette voiture se distingue des autres modèles de la marque : considérée comme « premium », elle est vendue à 118 800 TND, soit bien au-dessus du prix maximum de 48 200 TND des autres modèles. Cette sortie revêt

une importance particulière puisque Wallyscar est la première et unique société tunisienne à fabriquer et concevoir des automobiles.

## **A l'occasion de la COP28, la Tunisie renouvelle son engagement en faveur du développement des énergies renouvelables.**

Lors de la 28<sup>e</sup> Conférence des Parties sur le Climat de l'ONU (COP28) à Dubaï, la Tunisie s'est associée de manière non contraignante, aux côtés de 117 autres pays, à l'objectif de tripler la capacité de production mondiale des énergies renouvelables d'ici 2030, pour atteindre 11 000 GW, contre environ 3 372 GW à la fin de l'année 2022. Sur le plan national et pour rappel, la Tunisie a exprimé dans sa stratégie énergétique à horizon 2035 sa volonté d'augmenter la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique de 1% en 2021 (370 MW) à 18% en 2035 (soit 8 350 MW).

## **Libye**

### **Signature d'un accord entre la zone franche de Misrata et le port belge d'Anvers**

Un protocole d'accord a été signé entre la zone franche de Misrata (Misrata Free Zone - MFZ) et le port belge d'Anvers, le deuxième plus grand port d'Europe, en marge de la Conférence internationale sur les ports et les zones franches (ICPFZ) qui s'est tenue à Misrata du 18 au 20 novembre 2023. L'accord vise à la coopération et à l'intégration entre les deux ports pour faciliter le commerce et l'échange de biens et de services. Par ailleurs, il inclut également (i) une coopération avec le Centre de développement et de formation de l'APE, le centre de formation portuaire d'Anvers et de Flandre pour la formation et le transfert d'expérience et de connaissances, (ii) la fourniture d'études et de consultations sur les systèmes de surveillance électronique et les mouvements d'entrée et de sortie par le biais de portails intelligents. Alors que la MFZ souhaite être un hub méditerranéen, cet accord lui permettra de développer ses activités, qui sont déjà en expansion, en témoigne la hausse du nombre de conteneurs traités dans le port (60 000 en novembre 2023).

### **La société Ras Lanuf annonce la reprise des exportations des produits issus de son usine d'éthylène après 12 ans d'arrêt**

Ras Lanuf Oil and Gas Manufacturing Company (RASCO) a annoncé la reprise des exportations des produits fabriqués dans son usine d'éthylène vers les marchés mondiaux, après un arrêt de production de près de 12 ans. Chargées dans le tanker ANTIKITHIRA, 6 000 tonnes d'un mélange de carbone quaternaire ont été expédiées vers la Chine le 1<sup>er</sup> décembre 2023. Cette première livraison fait suite à la reprise des activités de la RASCO en mai 2023 après plusieurs années de remise à niveau de son complexe industriel entamées en 2019.

## Présence libyenne à la COP28 : la NOC lance l'ambitieuse initiative environnementale « Think Tomorrow »

A l'occasion de la COP28, qui se tient du 30 novembre au 12 décembre 2023 à Dubaï, Farhat Bengdara, Président de la National Oil Corporation (NOC) libyenne, a dévoilé l'initiative "Think Tomorrow" de la NOC. L'objectif de cette initiative est d'assurer un avenir vert et durable à la Libye en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement. Parmi les mesures avancées pour réduire l'empreinte carbone de la NOC, le Président a évoqué (i) l'éradication du brûlage de gaz et des lacs d'huile usée dans les champs de pétrole et de gaz de la Libye ; (ii) le développement de centrales solaires et (iii) la plantation de 1 M d'arbres d'ici 2025 afin d'accroître les espaces verts dans les territoires pétroliers dans le but d'absorber 24 000 tonnes de CO2 par an. La conférence des Nations unies sur le changement climatique COP28 a cette année réuni 197 pays qui ont pu présenter leurs efforts pour limiter le réchauffement de la planète et se préparer aux changements climatiques à venir.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

[Adil Rais](#), [Assia Farah Benbahria](#), [Alice Lebreuilly](#)

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [tunis@dgtrésor.gouv.fr](mailto:tunis@dgtrésor.gouv.fr)